

# Collège Anne Frank Bussy Saint Georges

Rentrée 2023–2024

Parents 3<sup>ème</sup>

# SOMMAIRE

- ▶ 1. l'établissement
- ▶ 2. les grandes étapes de l'année
- ▶ 3. l'orientation
- ▶ 4. l'affectation
- ▶ 5. le DNB (contrôle continu et épreuves finales)

# 1. L'établissement

- ▶ Nous accueillons :
  - 562 élèves (à la date du 12/09)
  - avec 5 divisions en 3<sup>ème</sup>

# Résultats au DNB

	2019	2020	2021	2022	2023
Collège Anne Frank	79 %	87 %	84.4 %	82.7 %	81,8 %
Académie	86 %	91 %	86.4 %	85.2 %	91,4 %
France	88 %	92 %	88 %	87.5 %	89,2 %

# LES ENJEUX DE LA 3eme

- ▶ La **classe de troisième**, dernière année du cycle 4, est déterminante pour les élèves. **L'orientation** est le maître-mot.
- ▶ A la fin de l'année, ils devront en effet **choisir** entre une seconde générale et technologique ou une seconde professionnelle ou un C.A.P.
- ▶ Il s'agit d'une classe à **examen** avec le Diplôme National du Brevet.

## 2. les grandes étapes de l'année

- **14 Septembre** : Réunion parents/professeurs-direction

A cette occasion nous vous présentons les grands axes de l'année de 3<sup>ème</sup>

- **Au cours de l'année de 3<sup>ème</sup>** : des ateliers d'aide à l'orientation par la « découverte des métiers »

- **Conseil de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre** : phase des vœux provisoires d'orientation

- **Conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre** : phase de vœux définitive (orientation ET AFFECTATION)

# Dès le second trimestre

## - **Stage d'observation en entreprise :**

Obligatoire, il est organisé du **18 au 22 décembre (semaine d'avant les vacances de Noël)**. Un rapport d'activités évalué sera à remettre courant janvier 2024.

Il est recommandé de chercher dès la rentrée de septembre. Un rapport de stage devra être rédigé. Selon le choix de l'élève, il peut être pris en compte lors de l'épreuve orale du brevet.

## - **Portes ouvertes** dans les différents lycées proposés :

Elles vous permettent de découvrir les différentes filières des lycées.

## - **Forum des métiers**

Organisé par la ville de Bussy-Saint-Georges et autres municipalités (informations sur le site et sur l'ENT)

## – **Mini-stages (toute l'année).**

A cette occasion, certains établissements proposent des mini-stages, permettant aux élèves de suivre une ou deux journées de cours.

## – **Réunion d'orientation (toute l'année)**

Avec la psychologue-EN, elle a pour but de vous expliquer la procédure d'orientation et d'affectation. Il est vivement conseillé d'y participer. ( au collège ou au CIO de LOGNES)

## – **Pass Pro (avril-juin).**

Procédure destinée aux élèves intéressés par certaines formations professionnelles recherchées.

Les élèves sont invités à passer une journée ou une demi-journée en établissement et bénéficient d'un entretien avec un enseignant de la spécialité envisagée.



## Juin

### **Epreuve orale du DNB (aux alentours du 13 juin)**

Les élèves présentent leur projet à un jury d'enseignants.

### **Epreuves écrites du DNB (dernière semaine de juin)**

Comme pour tous les examens, on soulignera l'importance d'un travail régulier.

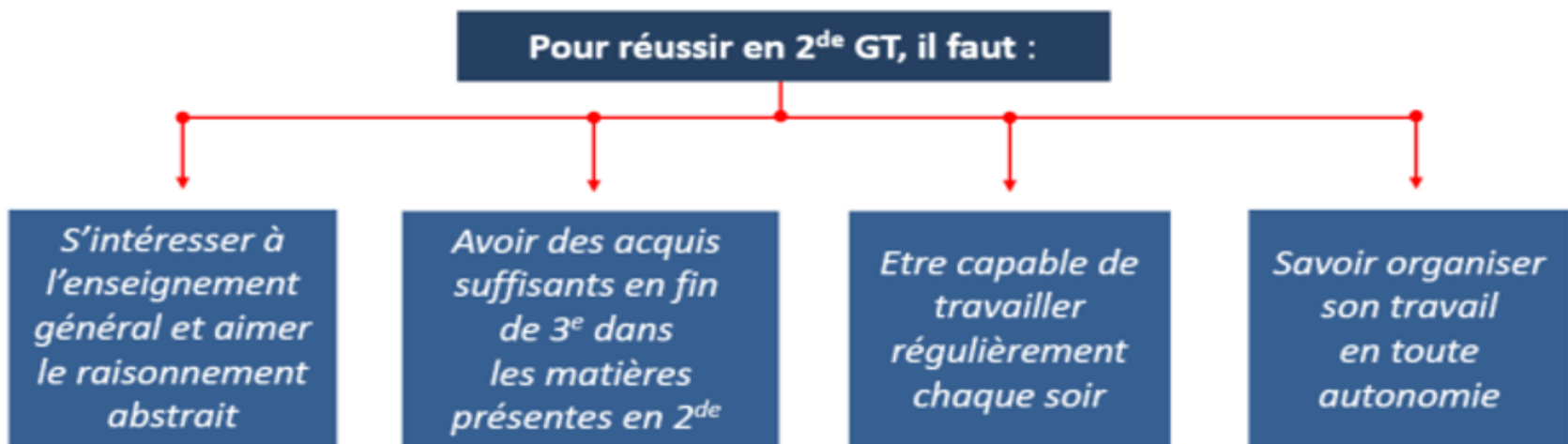
Le brevet se prépare tout au long de l'année.

# 3. l'orientation

## ▶ A. La voie Générale et Technologique:

### *Exigences de la classe de seconde*

l'enseignement français  
à l'étranger



Si les enseignements en classe de 2<sup>de</sup> sont dans la continuité de ceux dispensés en classe de 3<sup>e</sup> (Français, Maths, H-G, etc.), les programmes ont en effet un **niveau d'exigence plus élevé**, le **rythme de travail est plus soutenu** et les **méthodes de travail sont différentes**.

SOCLE DE CULTURE COMMUNE	1 <sup>re</sup>	Tale
Français	4h	--
Philosophie	--	4h
Histoire géographie	3h	3h
Enseignement moral & civique	0h30	0h30
LV1 et LV2	4h30	4h
EPS	2h	2h
Enseignement scientifique	2h	2h

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	3 en 1 <sup>re</sup>	2 en T <sup>ale</sup>
Arts	4h	6h
Biologie écologie (lycées agricoles)	4h	6h
Histoire géographie, géopolitique et sc. politiques	4h	6h
Humanités, littérature et philosophie	4h	6h
Langues littératures et cultures étrangères	4h	6h
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	4h	
Mathématiques	4h	6h
Numérique et sc. informatiques	4h	6h
Sciences de la vie et de la terre	4h	6h
Sc. de l'ingénieur	4h	6h
Sciences économiques et sociales	4h	6h
Physique chimie	4h	6h

<b>ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS*</b> *1 en 1 <sup>re</sup> et éventuellement un 2 <sup>e</sup> en terminale	<b>1<sup>re</sup></b>	<b>Tale</b>
Arts	3h	3h
Langues et cultures de l'Antiquité	3h	3h
EPS	3h	3h
LV3	3h	3h

<b>ORIENTATION</b>	<b>1h30</b>	<b>1h30</b>
--------------------	-------------	-------------

<b>Lycée Jean Moulin TORCY</b>	<b>Lycée Emilie Brontë LOGNES</b>	<b>Lycée René Descartes CHAMPS</b>	<b>Lycée G de Nerval NOISIEL</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mathématiques</li> <li>* Physique-Chimie</li> <li>* Sciences de la Vie et de la Terre</li> <li>* Sciences économiques et sociales</li> <li>* Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques</li> <li>* Humanités, littérature et philosophie</li> <li>* Langues, littératures et cultures étrangères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mathématiques</li> <li>* Physique-Chimie</li> <li>* Sciences de la Vie et de la Terre</li> <li>* Sciences économiques et sociales</li> <li>* Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques</li> <li>* Humanités, littérature et philosophie</li> <li>* Langues, littératures et cultures étrangères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mathématiques</li> <li>* Physique-Chimie</li> <li>* Sciences de la Vie et de la Terre</li> <li>* Sciences économiques et sociales</li> <li>* Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques</li> <li>* Humanités, littérature et philosophie</li> <li>* Langues, littératures et cultures étrangères</li> <li>, littératures , Langues et cultures de l'Antiquité</li> <li>Numérique et sciences informatiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mathématiques</li> <li>* Physique-Chimie</li> <li>* Sciences de la Vie et de la Terre</li> <li>* Sciences économiques et sociales</li> <li>* Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques</li> <li>* Humanités, littérature et philosophie</li> <li>* Langues, littératures et cultures étrangères</li> <li>* Arts : Histoire des Arts</li> </ul>
<b>Lycée Martin Luther King BUSSY SAINT GEORGES</b>	<b>Lycée Van Dongen LAGNY SUR MARNE</b>	<b>Lycée Emilie du Châtelet SERRIS</b>	<b>Lycée René Cassin NOISIEL</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mathématiques</li> <li>* Physique-Chimie</li> <li>* Sciences de la Vie et de la Terre</li> <li>* Sciences économiques et sociales</li> <li>* Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques</li> <li>* Humanités, littérature et philosophie</li> <li>* Langues, littératures et cultures étrangères</li> <li>* Numérique et sciences informatiques</li> <li>* Sciences de l'ingénieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mathématiques</li> <li>* Physique-Chimie</li> <li>* Sciences de la Vie et de la Terre</li> <li>* Sciences économiques et sociales</li> <li>* Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques</li> <li>* Humanités, littérature et philosophie</li> <li>* Langues, littératures et cultures étrangères</li> <li>* Numérique et sciences informatiques</li> <li>* Sciences de l'ingénieur</li> <li>* Arts plastiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mathématiques</li> <li>* Physique-Chimie</li> <li>* Sciences de la Vie et de la Terre</li> <li>* Sciences économiques et sociales</li> <li>* Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques</li> <li>* Humanités, littérature et philosophie</li> <li>* Langues, littératures et cultures étrangères</li> <li>* Numérique et Sciences informatiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mathématiques</li> <li>* Physique-Chimie</li> <li>* Numérique et sciences informatiques</li> <li>* Sciences de l'ingénieur</li> </ul>

### **STI2D - Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable**

**Pour qui ? Les élèves qui aiment** comprendre les systèmes techniques et concevoir de nouveaux produits. **Au programme.** Enseignements techno. transversaux et 4 spécialités : énergie et environnement ; systèmes d'information et numérique, architecture et construction, innovation techno. et écoconception. Maths et physique-chimie industrielles. Développement durable axe majeur. **Et après ?** Études sup. industrielles énergie, maintenance, électronique, informatique industrielle, mécanique...

### **STD2A - Sciences et technologies du design et des arts appliqués**

**Pour qui ?** Les élèves qu'intéressent les applications de l'art : graphisme, mode, design..., et la conception : réalisation espaces/objets. **Au programme.** Enseignements généraux (français, langues, histoire-géo, maths, physique-chimie...), design et arts appliqués (mouvements artistiques, démarche créative, représentations, matériaux). **Et après ?** Principalement préparation des BTS arts appliqués ou des DMA (diplôme des métiers d'art); nombreuses poursuites d'études.

### **STL - Sciences et technologies de laboratoire**

**Pour qui ?** Les élève intéressés par les manipulations en laboratoire et l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, de la chimie

**Au programme.** Maths, physique-chimie, biologie, biochimie et science du vivant prépondérantes. Nombreux TP en laboratoire. Spécialité : Biotechnologies ou Sciences physiques et chimiques. **Et après ?** Études en physique, chimie, biologie, ou domaines du paramédical.



### **STMG - Sciences et technologies du management et de la gestion**

**Pour qui ?** Les élèves intéressés par le fonctionnement des organisations et leur gestion, les relations au travail. **Au programme.** Sc. de gestion, éco-droit et management des organisations prédominants, articulés avec une spécialité (gestion et finance ; systèmes d'information de gestion ; ressources humaines et communication ; marketing). **Et après ?** Études supérieures en commerce, gestion, communication des entreprises, assistance de direction, communication, tourisme.

### **STHR - Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration**

**Pour qui ?** Après une 2<sup>de</sup> spécifique, mais possible après une 2<sup>de</sup> générale et techno. **Au programme.** Éco. et gestion hôtelière, sc. et techno des services, sc. et techno culinaires, enseignement scientifique alimentation-environnement, enseignement techno en langue vivante, maths, langues vivantes, sciences, français, histoire-géo... **Et après ?** écoles d'hôtellerie restauration, tourisme, commerce et services, de la comptabilité et de la gestion des organisations, ou université, par exemple en licence de sc. et techno de l'hôtellerie-restauration...

### **ST2S - Sciences et technologies de la santé et du social**

**Pour qui ?** Les élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social ou paramédical. **Au programme.** La biologie et la physiopathologie humaines (grandes fonctions, maladies, prévention et traitement), sciences et techniques sanitaires et sociales (connaissance d'une population, étude des faits sociaux et des problèmes de santé...). Et aussi : français, histoire-géo, sc. physiques et chimiques, langues... **Et après ?** BTS et DUT ou école du paramédical et social.



### **STAV - Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant ( au lycée agricole)**

**Pour qui ?** Les élèves attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement. **Au programme.** Culture scientifique, technologique et agricole : biologie-écologie, physique-chimie, maths, sciences éco, sociales et de gestion, sciences et techniques agronomiques. **8 semaines de stages.** Chaque lycée est libre de proposer des espaces d'initiative locale : transformation des produits alimentaires, valorisation des espaces. **Et après ?** poursuite d'études en agriculture, agroalimentaire, environnement...

### **TMD - Techniques de la musique et de la danse**

**Pour qui ?** Après une **2<sup>de</sup> spécifique** et avec pratique intensive de la danse ou d'un instrument ; être inscrit-e au conservatoire. **Au programme** en 3 ans : « instrument » ou « danse » + enseignements généraux (français, langue étrangère, philo, histoire de l'art et des civilisations, maths et physique) et enseignements techno (le son, les amplificateurs, dynamique de la danse...). Cours de musique ou de danse au lycée et au conservatoire. **Et après ?** Études supérieures surtout au conservatoire (sur concours), plus rarement à l'université (musicologie, arts, scène).

## Enseignements communs à toutes les séries

- ↳ Français (en 1<sup>re</sup> seulement) : 3h
- ↳ Philosophie (en t<sup>ale</sup>) : 2h
- ↳ Histoire géographie : 1 h 30
- ↳ Langue vivante A et langue vivante B : 4h (dont 1h de techno LV)
- ↳ Éducation physique et sportive : 2h
- ↳ Mathématiques : 3h
- ↳ Enseignement moral et civique : 18h/an
- ↳ Un accompagnement de l'orientation

## Enseignements de spécialité liés à la filière

### Enseignements optionnels (2 au +)

- Arts (au choix : arts plastiques, cinéma–audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre)
- Éducation physique et sportive

<b>Etablissements</b>	<b>Bac Technologiques</b>
<b>Lycée MARTIN LUTHER KING</b> 1 allée du château 77400 BUSSY-SAINT-GEORGES 01.60.07.50.40	➤ S.T.M.G ➤ S.T.I.2.D
<b>Lycée EMILIE DU CHÂTELET</b> 35 cours du Danube 77700 SERRIS 01.64.63.06.36	➤ S.T.H.R
<b>Lycée VAN DONGEN</b>	➤ S.T.M.G ➤ S.T.2.S
<b>Lycée EMILIE BRONTË</b>	➤ S.T.M.G ➤ S.T.L

Etablissements	Bac Technologiques
<p><b>Lycée JEAN MOULIN</b> 1 allée du château 77400 TORCY</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ S.T.M.G</li><li>➤ S.T.2.S</li></ul>
<p><b>Lycée GUE A TRESMES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ S.T.D.2.A</li></ul>
<p><b>Lycée SIMONE VEIL</b> 35 cours du Danube 77700 NOISIEL 01.64.63.06.36</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ S.T.M.G</li><li>➤ S.T.I.2.D</li></ul>

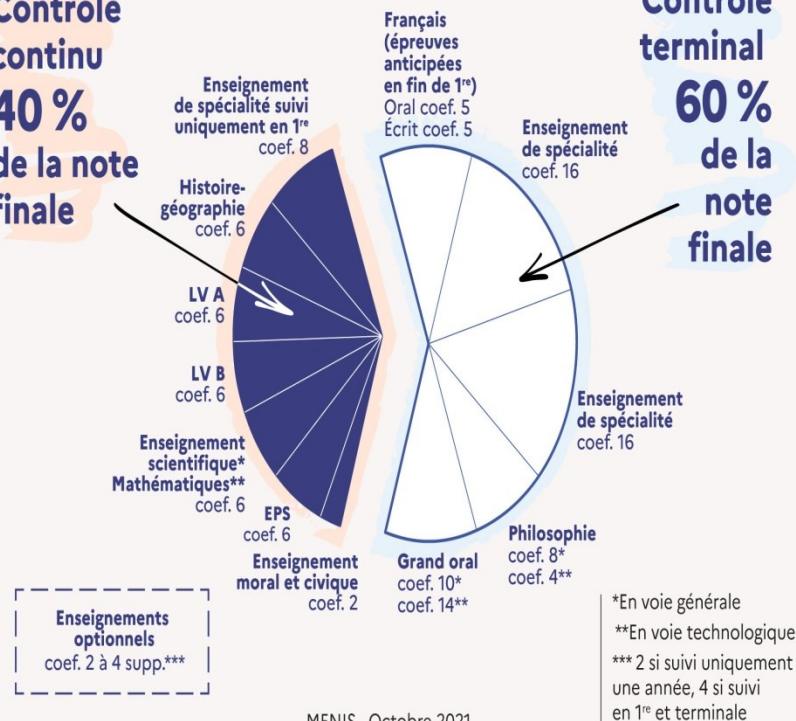
## BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

# Répartition de la note finale



**Contrôle continu**  
**40 %**  
**de la note finale**

**Contrôle terminal**  
**60 %**  
**de la note finale**

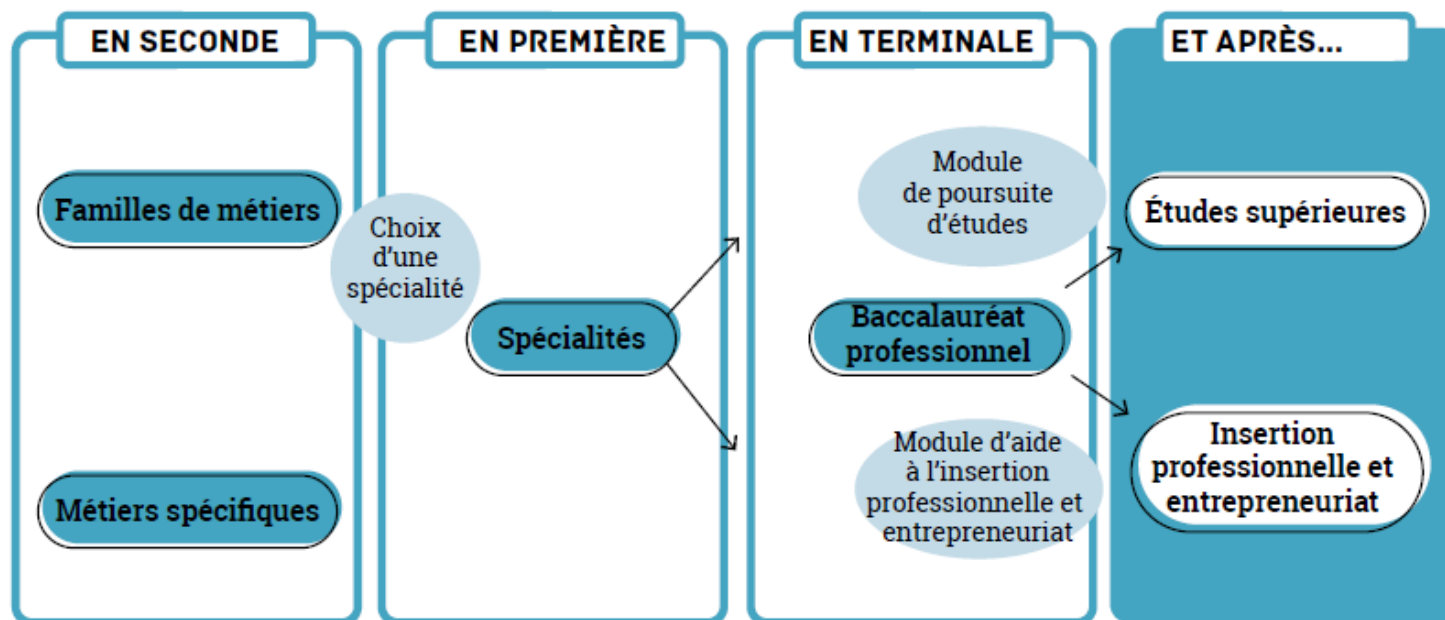


MENJS - Octobre 2021



# B. La voie professionnelle:

**LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL : FACILITER L'ACCÈS AU MONDE PROFESSIONNEL ET À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**



## → LE BAC PROFESSIONNEL LES FAMILLES DE MÉTIERS

### **Métiers de la beauté et du bien-être**

- Esthétique-cosmétique-parfumerie
- Coiffure

### **Métiers de l'hôtellerie-restauration**

- Cuisine
- Commercialisation et services en restauration

### **Métiers de l'hôtellerie-restauration**

- Cuisine
- Commercialisation et services en restauration

### **Métiers des industries graphiques et de la communication**

- Façonnage de produits imprimés, routage réalisation de produits imprimés et plurimédias (options A et B)

### **Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics**

- Travaux publics
- Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre

- Interventions sur le patrimoine bâti (3 options)
- Menuiserie aluminium-verre
- Aménagement et finitions du bâtiment
- Ouvrages du bâtiment : métallerie

### **Métiers de la relation client**

- Métiers du commerce et de la vente
- Métiers de l'accueil
- Métiers de l'alimentation
- Boucher-charcutier-traiteur
- Boulanger-pâtissier
- Poissonnier-écailler-traiteur

### **Métiers de l'aéronautique**

- Aéronautique (options A, B et C)
- Aviation générale

### **Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment**

- Technicien d'études du bâtiment (options A et B)
- Technicien géomètre-topographe



## → LE BAC PROFESSIONNEL LES FAMILLES DE MÉTIERS

### **Métiers de la réalisation de produits mécaniques**

- Étude et définition de produits industriels
- Fonderie
- Productique mécanique
- Microtechniques
- Technicien d'usinage
- Technicien outilleur
- Technicien modeleur
- Technicien en chaudronnerie industrielle
- Construction des carrosseries

### **Métiers de la maintenance**

- Maintenance des équipements industriels
- Maintenance des véhicules (options A, B et C)
- Maintenance des matériels (options A, B et C)
- Réparation des carrosseries

### **Métiers du bois**

- Technicien constructeur bois
- Technicien menuisier agenceur

- Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- Étude et réalisation d'agencement

### **Métiers du numérique et de la transition énergétique**

- Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
- Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
- Technicien gaz
- Technicien du froid et du conditionnement d'air
- Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- Systèmes numériques (options A, B et C)

### **Métiers du pilotage d'installations automatisées**

- Pilote de ligne de production
- Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons
- Technicien de scierie



# GRILLE HORAIRE

## BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Volume horaire de référence (a) correspondant à une durée de 84 semaines d'enseignement, 22 semaines de PFMP et 2 semaines d'examen

### ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

Enseignement professionnel

Seconde	Première	Terminale	Total sur 3 ans
330	266	260	856
30	28	13	71
30	14	13	57
-	56	52	108
30	28	26	84
30	28	26	84
<b>450 h</b>	<b>420 h</b>	<b>390 h</b>	<b>1 260 h</b>

Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)

Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)

Réalisation d'un chef d'œuvre

Prévention-santé-environnement

Économie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)

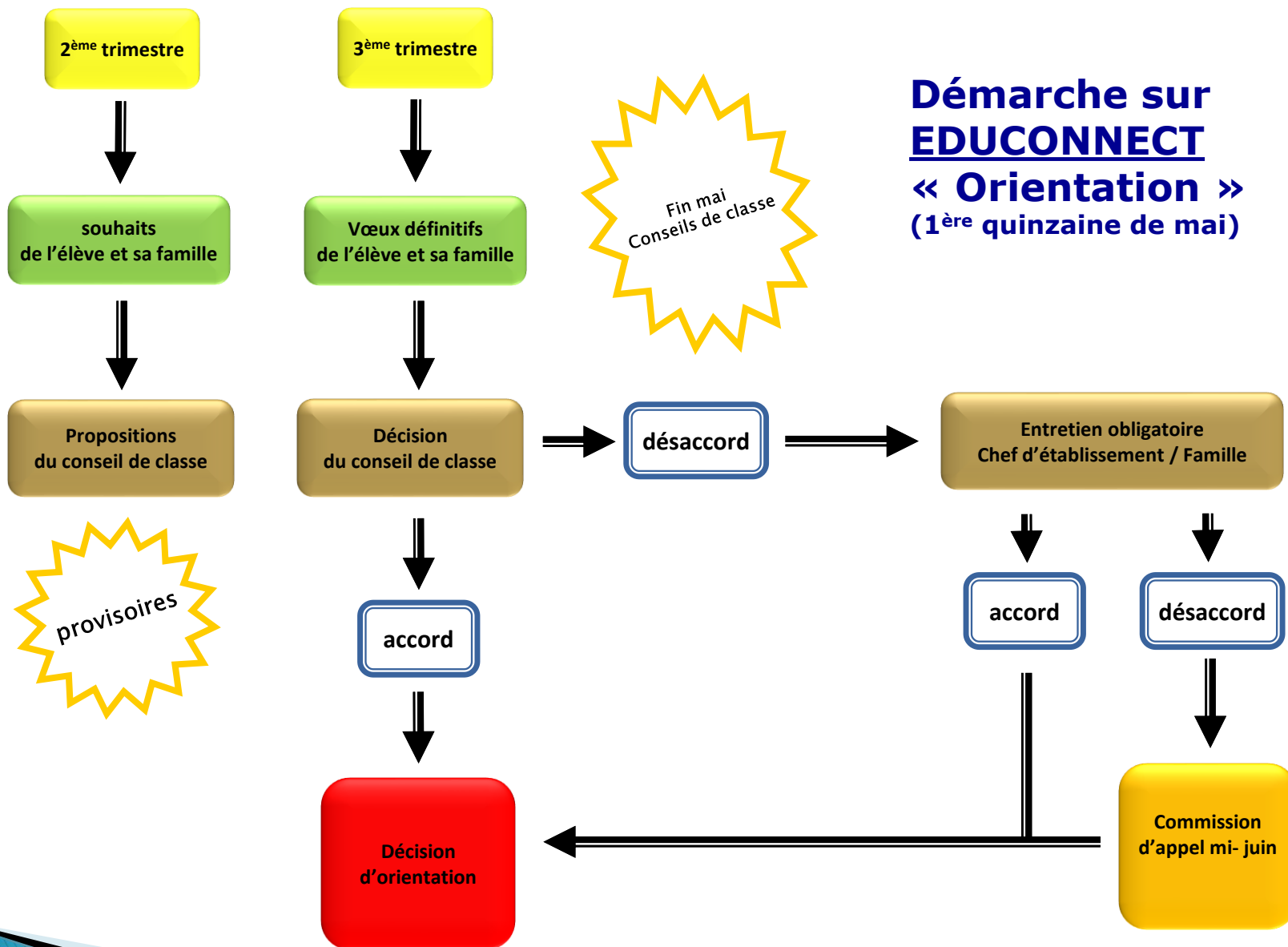
## ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	105	84	78	267
Mathématiques	45	56	39	140
Langue vivante A	60	56	52	168
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B (selon les spécialités)	45	42	39	126
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26	84
Éducation physique et sportive	75	70	65	210
	<b>360 h</b>	<b>336 h</b>	<b>299 h</b>	<b>995 h</b>
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90 h	84 h	91 h	265 h
<b>TOTAL DES HEURES</b>	<b>900 h</b>	<b>840 h</b>	<b>780 h</b>	<b>2 520 h</b>

Etablissements	Bac Pro
<p><b>Lycée AUGUSTE PERDONNET</b> 1 allée du château 77400 THORIGNY SUR MARNE 01.60.07.50.40</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Maintenance des équipements industriels</li><li>➤ Métiers de l'accueil</li><li>➤ Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés</li><li>➤ Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial</li><li>➤ Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale</li><li>➤ Technicien en chaudronnerie industrielle</li><li>➤ Technicien menuisier-agenceur</li></ul>
<p><b>Lycée EMILIE DU CHÂTELET</b> 35 cours du Danube 77700 SERRIS 01.64.63.06.36</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Commercialisation et services en restauration</li><li>➤ Cuisine</li></ul>

<b>Etablissements</b>	<b>Bac Pro</b>
<p><b>Section d'enseignement professionnel du lycée de Noisiel</b> 89 cours des roches 77315 NOISIEL Tél. 01 60 37 53 00</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial</li><li>➤ Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale</li><li>➤ Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (apprentissage : possible en 3e année)</li><li>➤ Microtechniques</li><li>➤ Systèmes numériques option C Réseaux informatiques et systèmes communicants</li><li>➤ Technicien du froid et du conditionnement d'air</li></ul>
<p><b>Section d'enseignement professionnel du lycée René Descartes</b> 4 boulevard Copernic 77420 CHAMPS SUR MARNE Tél. 01 64 68 25 07</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Gestion - Administration</li></ul>

Etablissements	Bac Pro
<p><b>Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent Clément Ader</b> 76 rue Georges Clemenceau 77220 TOURNAN EN BRIE Tél. 01 64 07 20 18</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Gestion-administration</li><li>➤ Logistique</li><li>➤ Maintenance des équipements industriels</li><li>➤ Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés</li><li>➤ Systèmes numériques option C Réseaux informatiques et systèmes communicants</li></ul>
<p><b>Lycée Jean Moulin</b> 6-8 avenue Jean Moulin 77200 TORCY Tél. 01 60 37 38 70</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Accompagnement, soins et services à la personne option B : en structure</li></ul>



# LA PHASE DE DIALOGUE

## ▶ 1er étape : indiquer ses intentions provisoires

– **Janvier – février** : les demandes provisoires d'orientation

Mars : la proposition provisoire du conseil de classe

Des **rendez-vous** entre l'élève, sa famille et la Psy-En (Cop).

## ▶ 2e étape : faire ses demandes d'orientation et d'affectation

– **Mai** : le choix de l'orientation et les demandes d'affectation

**Juin** : la décision d'orientation et d'affectation

**Fin juin – début juillet** : l'inscription dans

l'établissement d'affectation. **Ne pas présenter à la date indiquée fait perdre sa place!**

# La formulation des vœux d'orientation

Le vœu n°1 est le plus important ; c'est celui qui détermine les possibilités de recours

✓ Ex : Vœu 1 : 2<sup>nde</sup> pro; Vœu 2 : 2GT

Interdit la possibilité de faire appel si le conseil de classe est d'accord avec le vœu n°1, c'est-à-dire la 2 pro

✓ Exemple 2 : vœu 1 : 2GT ; vœu 2 : 2 pro

Le conseil de classe se prononcera sur la 2GT uniquement sauf si la famille a saisi des vœux d'affectation en 2 Pro et que l'élève a un projet que nous connaissons.

C'est là que l'imbrication entre les vœux d'affectation et les vœux d'orientation est la plus importante.

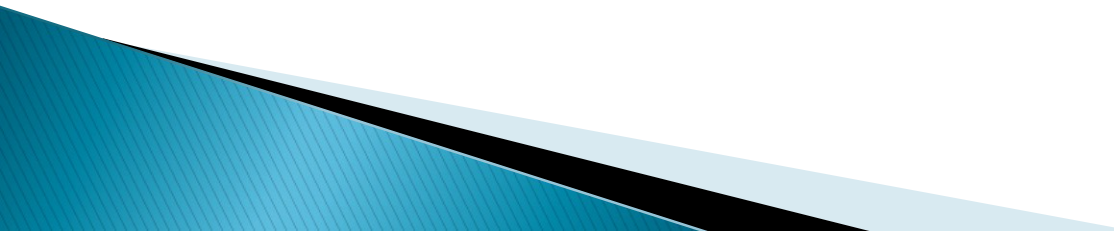
## La réponse du conseil de classe

A l'issue du 3<sup>ème</sup> trimestre: 3 réponses possibles :

- ✓ Favorable : les résultats de l'élève sont conformes avec les vœux provisoires formulés.
- ✓ Réservé : les résultats sont justes ; pour la 2GT, le 3<sup>ème</sup> trimestre est déterminant et une chute des résultats pourrait conduire à un refus de l'orientation de l'élève en 2GT; pour la voie pro, cela signifie que les résultats ne garantiraient pas l'affectation;
- ✓ Défavorable : les résultats sont insuffisants pour envisager l'orientation demandé; pour la 2GT cela signifierait que le passage serait vraisemblablement rejeté en appel; pour la 2 pro que l'affectation serait très problématique. Une contre-proposition est faite.



# REDOUBLEMENT ET MAINTIEN EN 3<sup>ème</sup>

- ✓ Le redoublement est exceptionnel ; il n'est plus guère prononcé qu'en cas de rupture prolongée de la scolarité, pour motifs médicaux par exemple.
  - ✓ Le maintien en classe de 3<sup>ème</sup> n'est pas une décision d'orientation ; il résulte d'un désaccord sur l'orientation entre l'établissement et les familles. Il n'est donc envisageable qu'à partir de la phase d'entretien.
  - ✓ Les familles ont droit au maintien dans la classe d'origine à l'issue de la commission d'appel.
  - ✓ Les élèves obtiennent un maintien *de facto* s'ils ne sont pas affectés dans la voie professionnelle, mais le doublement DANS l'établissement reste soumis à la capacité d'accueil de ce dernier (montants de 4<sup>ème</sup> prioritaires).
- 

# 4. L'affectation

**Démarche à réaliser sur  
Educonnect (onglet  
ORIENTATION)**

## IV. Procédure d'orientation (démarches obligatoires des représentants légaux de l'élève)

### 1. 1<sup>ère</sup> quinzaine de mai



- Je renseigne les vœux définitifs pour l'orientation de l'élève
- Les vœux d'orientation doivent être en adéquation avec les vœux formulés sur le module « Affectation ».

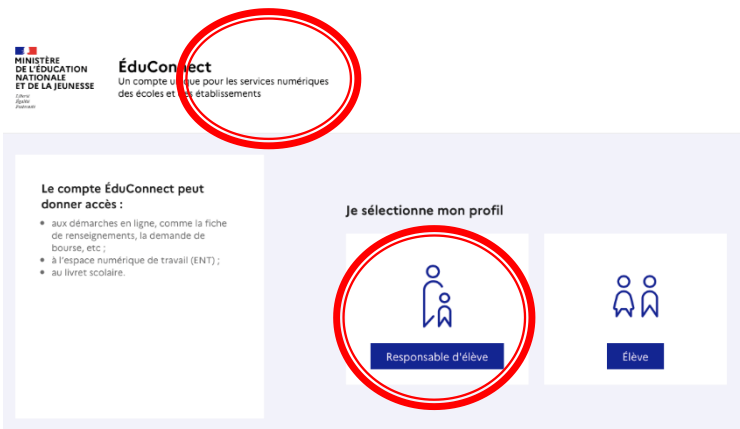
### 2. Fin mai



- Je prends connaissance sur l'avis du conseil de classe. Je renseigne obligatoirement mon accord ou mon désaccord.
- En cas de désaccord, je prends rdv avec le chef d'établissement ou son adjointe.

**Les vœux d'établissement (procédure d'affectation) ne pourront être validés que si la procédure d'orientation est achevée.**

**Il est donc indispensable de répondre sur EDUCONNECT à la proposition du conseil de classe, même en cas de désaccord.**



- Affectation des élèves informatisée pour tous : **Affelnet Lycée**
- Les vœux formulés sont soumis à **la décision d'orientation** du 3<sup>ème</sup> trimestre
- Démarche à effectuer sur EDUCONNECT (Onglet Affectation) **dès que les dates seront communiquées** (même dates que pour les vœux d'orientation!)
- La formulation de vœux est **obligatoire**.
- Vœux à réaliser avec votre enfant !
- Si besoin d'aide, le secrétariat de direction peut saisir les vœux à votre place ! Il vous fera ensuite signer un document récapitulatif pour s'assurer qu'il n'y a aucune erreur de saisie.

**CHOISIR SON AFFECTATION**  
DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3<sup>È</sup>

**Recherche par mots-clés**

**QUOI**  
formation, établissement ou mots-clés

**OÙ**  
ville ou département

Exemple : cap cuisine

Exemple : nantes

Accédez aux offres de formation proposées dans Affénet par les lycées, les CFA, les établissements maritimes et agricoles en France.

**RECHERCHER**

**Profil utilisateur**

**Accès à vos demandes d'affectation**

**CALENDRIER - (DATES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE)**

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4
DU 6 AVRIL AU 9 MAI Je découvre les formations disponibles en France	<b>A partir du 09 mai</b>	Mon dossier est en cours de traitement.	A partir du 27 juin <b>RESULTATS</b>

**Phase de saisie des demandes d'affectation**

**Consultation des résultats**

**Attention !**  
Ne pas se fier au calendrier affiché !  
Saisie des vœux **du 09 au 12 mai uniquement** car la direction du collège procède ensuite aux vérifications et vous contacte si elle constate des anomalies... !  
Des modifications restent possibles jusqu'à fin mai !

## Profil utilisateur

En vous rendant sur votre profil utilisateur, vous aurez à signer la charte d'utilisation et vérifier vos coordonnées.

- Signature de la charte

**BIENVENU(E)**

C'est la première fois que vous vous connectez au service "affectation après la 3ème". Pour utiliser le service, veuillez accepter la charte d'utilisation puis vérifier vos informations personnelles.

1 Chartre d'utilisation — 2 Informations personnelles — 3 Terminé !

**LA CHARTE DES DROITS ET DEVOIRS DE L'USAGER DU TELESERVICE AFFECTATION**

Madame, Monsieur,  
Avant de poursuivre vous devez prendre connaissance des règles liées à l'utilisation de ce téléservice et vous engager à les respecter. Vous devez indiquer que vous avez lu chaque information en cochant les cases à la fin et en signant électroniquement la charte de l'utilisateur du téléservice affectation suivante :

**Je m'engage à :**

- Lire l'ensemble des informations concernant les procédures d'orientation et d'affectation mises en œuvre par les académies pour lesquelles je formule une ou des demandes d'affectation. Celles-ci sont à accessibles depuis la rubrique « académies ».

Je reconnais avoir pris connaissance de cette charte et des [mentions légales](#) du site, plus particulièrement des informations prévues à l'article 32 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

**Suivant**

Cocher pour accepter la charte

## Sélection des demandes d'affectation

The screenshot shows the 'CHOISIR SON AFFECTATION' website interface. At the top, there are search filters for 'QUOI cuisine' and 'OÙ dijon', followed by a 'RECHERCHER' button (1). Below the search bar, there are 'FILTRES AVANCÉS' (2) and a list of search results. The first result, 'CAP Cuisine' at 'Lycée Le Castel, Dijon', is highlighted with a red box (3). A callout box 'Voir, classer et valider les demandes' points to a 'Voir et valider les demandes' button (4) in the top right corner. Another callout box 'Ajout de la demande à la sélection' points to an 'Ajouter à mes demandes' button (5) on the 'CAP Cuisine' result card. Below the search results, there are 'INFORMATIONS' (6) and 'PLAN' (7) buttons. At the bottom, there is an 'ACADÉMIE' section (8) for 'ACADÉMIE DE DIJON' with a list of relevant educational paths.

**CHOISIR SON AFFECTATION**  
DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3<sup>E</sup>

QUOI cuisine OÙ dijon 1 RECHERCHER ?

4 offre(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche

Afficher mon ou mes lycée(s) de secteur ?

**CAP Cuisine**  
Lycée Le Castel  
21 - DIJON  
Public Scolaire

**CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)**  
Lycée Le Castel  
21 - DIJON  
Public Scolaire

**CAP Assistant technique en milieux familial et collectif**  
Lycée privé Les Arcades  
21 - DIJON  
Privé Scolaire Modalités particulières 3

**CAP Assistant technique en milieux familial et collectif**  
Lycée Le Castel  
21 - DIJON  
Public Scolaire

**CAP CUISINE**  
Secteur public, Statut scolaire  
Lycée Le Castel, Dijon  
21 - DIJON  
Ajouter à mes demandes 2

INFORMATIONS 6 PLAN 7

**ACADÉMIE DE DIJON** 8

L'affectation post-3<sup>ème</sup> dans l'académie de Dijon concerne :

- Les 2<sup>ndes</sup> générales et technologiques, 2<sup>ndes</sup> professionnelles et 1<sup>ère</sup> année de CAP des lycées publics de l'Édu nationale de l'académie ;
- Les 2<sup>ndes</sup> générales et technologiques, 2<sup>ndes</sup> professionnelles et 1<sup>ère</sup> année de CAP des lycées publics de l'Agric de l'académie ;
- Les 2<sup>ndes</sup> générales et technologiques, 2<sup>ndes</sup> professionnelles agricoles et 1<sup>ère</sup> année de CAPA des lycées privé contrat avec l'Agriculture, y compris les MFR, de l'académie ;
- Les 2<sup>ndes</sup> générales et technologiques, 2<sup>ndes</sup> professionnelles et 1<sup>ère</sup> année de CAP des lycées privés sous c avec l'Éducation nationale de l'académie ;
- Les 2<sup>ndes</sup> professionnelles et 1<sup>ère</sup> année de CAP des Centres de Formation des Apprentis (CFA) publics et pri des organismes proposant des formations en apprentissage (OFA) de l'académie.

Consultez le devenir des jeunes à l'issue de la four

FICHE ÉTABLISSEMENT  
FICHE FORMATION

Voir, classer et valider les demandes

Voir et valider les demandes

Ajout de la demande à la sélection

## 1. Filtres avancés

Pour affiner votre recherche

**AFFINER MA RECHERCHE** ✕  
**Académie**  
Choisir une académie ▾  
**Département**  
Choisir un département ▾  
**Statut**  
 Scolaire  Apprenti  
**Type de formation**  
Choisir un type de formation ▾  
**Secteur**  
 Public  Privé  
**Internat**  
 Établissements proposant un internat  
**Autres filtres**  
Choisir un filtre ▾  
Appliquer Effacer

## 2. Plan

Pour localiser la formation



## 3. Badges

Pour identifier la formation et/ou l'établissement :

Le type d'établissement : **Public** ou **Privé**

Le lycée de secteur : **Lycée de secteur**

Le statut de la formation: **Scolaire** ou **Apprentissage**

Etablissement agricole : **Agriculture**

Recrutement particulier : **Modalités particulières**

## 4. Informations

Informations générales sur les procédures d'affectation relative à la demande.



## Ajout, suppression, validation des demandes d'affectation

Chaque demande formulée peut être supprimée, l'ordre peut être changé.  
Les demandes doivent être validées.

The screenshot shows a web interface titled "LES DEMANDES D" with a search box and a "Retour à la page d'accueil" link. It lists two requests:

- RANG 1**: **CAP HORLOGERIE** at Lycée Edgar Faure, 25 - MORTEAU. It has a "Suppression" button and a trash icon.
- RANG 2**: **CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE** at Lycée Jean-Marc Boivin, 21 - CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR. It has a trash icon.

Below the list, there is a message: "Vous devez enregistrer vos demandes pour que la sélection soit prise en compte." and a "VALIDER LES DEMANDES" button. To the left, there are "Modifier l'ordre" buttons for each rank. To the right, there is an "Ajout" button and a link "Ajouter d'autres demandes". Red boxes and arrows highlight the "Suppression" button, the trash icon for RANG 2, the "Ajouter d'autres demandes" link, the "VALIDER LES DEMANDES" button, and the "Modifier l'ordre" buttons.

Un courriel de confirmation est envoyé aux représentants légaux lors de chaque validation de ses demandes.



## Téléchargement du récapitulatif des demandes

LES DEMANDES DE **BERNARD AMORE** [Retour à la page des offres](#)

RANG 1	<b>CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE</b> histoire des arts Lycée Grandmont 37 - TOURS
RANG 2	<b>CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE</b> histoire des arts Lycée Honoré Patrice 54 - NANCY
RANG 3	<b>CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE</b> histoire des arts Lycée Falgairet 28 - CHARTRES

[Ajouter d'autres demandes](#)

 **Toutes vos demandes sont validées!**

Vous pouvez les modifier jusqu'au 31 mai 2021.

[MODIFIER LES DEMANDES](#) [TÉLÉCHARGER LE RÉCAPITULATIF](#)

## Je demande une 2<sup>nd</sup>e GT...

Chaque commune est rattachée à un lycée, appelé lycée de secteur.

❑ **Bussy Saint Georges:**

**Lycée Martin Luther King**

*Si je demande une 2<sup>nd</sup>e GT, le lycée de secteur doit figurer parmi les vœux.  
Attention : cette sectorisation ne s'applique pas pour la 2<sup>nd</sup>e Professionnelle.*

**Important : Il convient de bien vérifier l'adresse de l'enfant qui figurera sur les vœux d'affectation !**

### Demande d'affectation vers la seconde GT :

Selon la recherche effectuée, le lycée de secteur (de l'Education nationale) est identifié :

4 offre(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche

Afficher mon ou mes lycée(s) de secteur ?

**2nde sport de haut niveau**  
Lycée Jean-Marc Boivin  
21 - CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR  
Public Scolaire

**Classe de seconde générale et technologique**  
Lycée Jean-Marc Boivin  
21 - CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR  
**Lycée de secteur** Public Scolaire

**2nde section d'excellence sportive**  
Lycée Jean-Marc Boivin  
21 - CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR  
Public Scolaire Modalités particulières

**2nde GT - section sportive scolaire handball et football**  
Lycée Jean-Marc Boivin  
21 - CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR  
Public Scolaire

Lycée de secteur (de l'EN)  
identifié

# Je demande une 2<sup>nde</sup> GT

- Pour une demande en 2<sup>nde</sup> GT, je dois toujours formuler un vœu correspondant au lycée de secteur (ex : *Martin Luther King pour Bussy*)
- Attention à la sélection du vœu lors de votre recherche : un même lycée peut avoir une 2<sup>nde</sup> GT classique mais aussi des classes de seconde « spécifiques » ou « technologiques » (Hôtellerie restauration –STHR-, section sportive, etc.).
- En cas de difficulté ou question, je contacte le secrétariat de direction

## Cas Particulier n°1 : Je demande une 2<sup>nd</sup>e STHR

- Pour un vœu en 2<sup>nd</sup>e Technologique Hôtellerie Restauration
- **Ne doit pas être un vœu unique** : ajouter un vœu en 2<sup>nd</sup>e Pro dans le même domaine, ou un vœu en 2<sup>nd</sup>e GT classique dans le lycée de secteur.

## Cas Particulier n°2 : Je demande une 2<sup>nd</sup>e GT à recrutement élargi

- Pour les élèves souhaitant suivre l'enseignement d'exploration « **Création et Culture Design** » (6h) / Ou « EATDD » en lycée agricole.
- n'est pas soumis à dérogation.
- **Ne doit pas être un vœu unique** : ajouter un vœu en 2<sup>nd</sup>e GT classique dans le lycée de secteur.

## **Cas Particulier n°3 : Je demande une 2<sup>nd</sup>e GT dans un autre lycée que celui du secteur (Dérogation)**

- Je mets en 1<sup>er</sup> vœu le lycée souhaité (attention : la demande de dérogation ne peut être formulée que pour certains motifs)
- Je renseigne également le formulaire de demande d'assouplissement de carte scolaire et je joins le justificatif.
- Le formulaire est transmis en contactant le secrétariat de direction ou via l'ENT.
- **Ne doit pas être un vœu unique** : il faut ajouter un 2eme vœu en 2<sup>nd</sup>e GT dans le lycée de secteur.
- Cas particulier -Vœu en Section Internationale- : Dérogation inutile, mettre en vœu 1 le lycée de section internationale et en vœu 2 le lycée de secteur.

**Attention : le formulaire de demande d'assouplissement de carte scolaire et le justificatif doivent être déposés au secrétariat de direction en respectant les délais (généralement mi-avril)**

## Cas Particulier n°4 : Je demande un lycée privé

- Démarche de la famille : **contact obligatoire de l'établissement sollicité bien en amont.**
- Les vœux en 2<sup>NDE</sup> GT en lycée privé entrent dans la procédure Affelnet. Même si le lycée vous a dit/écrit qu'il vous acceptait pour l'année prochaine, il est nécessaire de saisir le vœu informatique correspondant.
- Les vœux Pro en lycée privé entrent également dans la procédure Affelnet. Il faut donc les saisir aussi !
- Attention : Pour les 2<sup>nde</sup> GT, Il est nécessaire de formuler en 2eme vœu votre lycée de secteur... Au cas où!

**IMPORTANT**

**Tout déménagement,**

**tout vœu hors académie (ex: Paris)**

**doit être signalé au secrétariat de direction  
dans les plus brefs délais !**

***(procédures spécifiques)***

## Je demande une 2<sup>nd</sup>e PRO...

**Principe : Les élèves sont affectés en fonction de leurs résultats sur l'année scolaire  
Bonus éventuel (élève avec dossier MDPH, etc.)**

- ❑ Il est important de formuler **plusieurs vœux** :
  - **la même formation dans plusieurs établissements**
  - **plusieurs formations proposées dans le même établissement**
- ❑ Les vœux ***hors académie*** doivent être communiqués dans les plus brefs délais au secrétariat de direction car ils sont saisis généralement sur le serveur de l'académie demandée (Affelmap)
- ❑ Les vœux de **CAP sous statut scolaire** sont destinés prioritairement aux élèves de SEGPA et ULIS. Il faut donc élargir avec des vœux en 2<sup>nd</sup>e PRO.
- ❑ Il est possible de formuler des vœux mixtes (voie pro et voie GT si les résultats de l'élève le permettent). Les vœux seront formulés par ordre de préférence.



## Demande d'affectation vers une formation en lycée professionnel :

Certains bacs professionnels sont organisés en familles de métiers en seconde. La partie « informations » vous précise les spécialités de bac professionnel possibles à l'issue de cette classe de seconde.

6 offre(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche

QUOI transport OÙ yonne RECHERCHER ?

FILTRES AVANCÉS

Afficher mon ou mes lycée(s) de secteur ?

**2nde pro métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique**  
Lycée professionnel Pierre et Marie Curie  
89 - SENS  
Public Scolaire

**2nde pro métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique**  
Lycée Louis Davier  
89 - JOIGNY  
Public Scolaire

**2nde pro métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique**  
Lycée professionnel Saint-Germain  
89 - AUXERRE  
Public Scolaire

**Classe de seconde pro Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique**  
Lycée professionnel Pierre et Marie Curie

**2nde PRO MÉTIERS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE**  
Secteur public, Statut scolaire  
Lycée professionnel Pierre et Marie Curie, Sens  
89 - SENS

Ajouter à mes demandes

[FICHE ÉTABLISSEMENT](#)  
[FICHE FORMATION](#)

[Consultez le devenir des jeunes à l'issue de la formation](#)

INFORMATIONS PLAN

**INFORMATIONS**

Cette formation est organisée par familles de métiers. L'élève peut ainsi découvrir la famille de métiers qui l'intéresse, apprendre les savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur et choisir, à la fin de l'année de 2de professionnelle, sa spécialité de baccalauréat professionnel.  
Cette formation prépare à la poursuite en classe de 1re vers les spécialités de baccalauréat suivantes :

- bac pro Organisation de transport de marchandises (ex bac pro transport)
- bac pro Logistique
- bac pro Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (ex bac pro gestion administration)

# L'Apprentissage ...

Prépare aux **mêmes diplômes (CAP, Bac pro) que les lycées professionnels : programmes identiques**

- Temps Partagé :
  - **Cours au Centre de Formation des Apprentis (C.F.A)**
  - **Travail en entreprise**
- **Statut salarié** ≠ statut scolaire

## **Contrat de travail**

**Attention** : L'apprentissage est une démarche personnelle :

**C'est au jeune de trouver un patron**

- **Certains** vœux d'apprentissage sont soumis à entretien (dossier à déposer, se renseigner auprès du CFA)
- Il faut également formuler des vœux **sous statut scolaire**, en lycée professionnel, **au cas où !** (vœux en Bac Pro et/ou CAP)
- Prévenir **le collègue** dès que la signature du contrat avec le patron est faite.

## **Le calendrier de l'Affectation :** **Je saisis les vœux sur Educonnect**

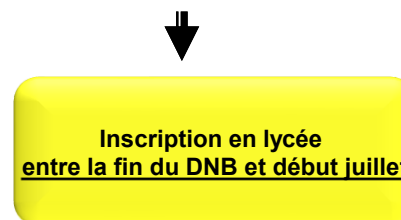
### **1<sup>ère</sup> quinzaine de mai:**

- Je saisis les vœux d'affectation sur Educonnect (onglet AFFECTATION)
- Si je fais une demande de dérogation, le formulaire devra être rendu avec le justificatif à la date donnée.
- En cas de difficulté, je contacte le secrétariat de direction (Mme VUONG).
- Les vœux doivent être en adéquation avec les vœux d'orientation.



### **Jusqu'à fin mai...**

Des modifications de vœux (ajout, suppression ou modification de l'ordre de préférence) sont toujours possibles. Contactez le secrétariat de direction



Attention aux départs anticipés en vacances  
!  
Si pas d'affectation : 2eme tour mi-juillet,  
3eme tour mi-septembre (sur places  
vacantes)

**Ne pas s'inscrire, c'est perdre sa  
place !**

## 5. le DNB (contrôle continu et épreuves finales)

Contrôle final					
	Matières	Epreuve	Points	durée	date
écrit	Sciences	Mathématiques	100	2 heures	
		Sciences et technologie (SVT, Physique-chimie, technologie : deux matières sur trois)	50	1 heure	fin juin
	Français		100	3 heures	fin juin
	Histoire-géographie / EMC		50	2 heures	
Oral	sujet choisi sur une réalisation faite en classe autour d'une sortie, d'un exposé, du stage,...		100	15 min	vers le 20 juin
Total			400		

# EXPLICATION DES NOTES EN CONTRÔLE CONTINU

- ▶ Le bilan des compétences se traduit par des notes chiffrées au final qui qualifie un « niveau ».
- ▶ 8 compétences pour un total de 400 points possibles (8x50 = 400)
- ▶ Niveau insuffisant : 10 points
- ▶ Niveau fragile : 25 points
- ▶ Niveau satisfaisant : 40 points
- ▶ Niveau très satisfaisant : 50 points
- ▶ BONUS : pour ceux qui ont suivi du latin. Directement vu avec l'enseignant(e) de latin (jusqu'à 20 points)

# CONVERSION DES COMPETENCES EN NOTE CHIFFREE

- ▶ Comme l'évaluation par compétence est peu utilisée dans la plupart des établissements une fois que ces évaluations sont renseignées par les professeurs elles sont converties à une moyenne /20 (total/ 400 : 20) et comparées aux moyennes des élèves.
- ▶ Si l'évaluation par compétences se trouvait inférieure à la moyenne obtenue de l'élève tout au long de l'année cette note serait réévaluée mais cela ne se produit quasiment jamais car cette évaluation est toujours au bénéfice de l'élève.

# BILANS DE FIN DE CYCLE

- ▶ Les « bilans de fin de cycle » seront remis aux élèves aux alentours du **26 juin**.
- ▶ A retourner signé par les parents le **1<sup>er</sup> jour des épreuves écrites** (temps nécessaire pour les photocopier et les envoyer au centre de corrections du DNB. Ils peuvent être nécessaires pour les délibérations du DNB).
- ▶ Les bilans seront remis aux élèves pour leur famille le dernier jour des épreuves (avec les avis d'affectation, les bilans de fin de cycle, l'assr2, le certificat PIX et les Exeat sous réserve d'avoir rendu les manuels et d'avoir payé la DP).

# ORAL DU DNB

- ▶ 2<sup>ème</sup> quinzaine de juin (la date sera communiquée bien avant après concertation entre les équipes et la direction)
- ▶ Durée de l'épreuve : 15 minutes (exposé + questions du jury)
- ▶ Notation sur 100



# L'oral n'est pas un exposé

- ▶ Les élèves doivent présenter un **support** : une réalisation qu'ils ont effectuée à partir d'un travail de leur choix. Ce support peut être de différentes natures : **numérique, papier, création spécifique** (par exemple en arts plastiques, éducation musicale, un rapport de stage en entreprise, etc). Il leur permet d'illustrer leurs propos pendant leur présentation.
- ▶ Ces supports seront à remettre aux P.P. début juin (date précisée ultérieurement) afin que les différents jurys en prennent connaissance.
- ▶ Un exemplaire à transmettre ET un autre exemplaire sur eux le jour de l'oral (s'il s'agit d'un support numérique les **élèves doivent en fournir une impression papier au P.P.** et en avoir une version papier « de secours » en plus de leur clé usb).
- ▶ **l'oral** : n'est pas un « simple » exposé. L'élève doit être en mesure de présenter sa démarche de travail, de justifier son thème de recherche, de rendre compte des difficultés éventuelles qu'il a rencontrées et les solutions qu'il a trouvées. Il doit être capable de mettre en avant les compétences développées.
- ▶ Exemple de démarche : comment la production a-t-elle été réalisée et quelles sont les difficultés que j'ai pu rencontrer ? qu'est que j'ai appris en réalisant cette production? Qu'est-ce qu'elle m'a apporté personnellement ?

# DANS TOUS LES CAS

- ▶ Il faut travailler régulièrement et ne pas « choisir ses matières »
- ▶ Prendre au sérieux les entraînements (Evaluations en continu, DNB blanc, Oral blanc) tout au long de l'année
- ▶ Solliciter de l'aide en cas de difficulté (Devoirs Faits/ Tutorat/ Travail sur l'orientation, etc)
- ▶ Etre assidu(e)
- ▶ Etre ambitieux tout en gardant en tête le principe de réalité

:  
**SUITE DE LA REUNION:**

Réunion avec le professeur principal et l'équipe pédagogique(19h15-20h)

<b>CLASSES</b>	<b>PROF.PRINCIPAL</b>	<b>SALLES</b>
3 <sup>ème</sup> 1	Mme AUZANNEAU	E 1
3 <sup>ème</sup> 2	Mme BECHU	E 2
3 <sup>ème</sup> 3	Mme BOIRON	E 3
3 <sup>ème</sup> 4	Mme POINSIGNON	E 4
3 <sup>ème</sup> 5	M. SIMON	E 5